

Protégeons nos vétérinaires des morsures!

Étude réalisée par la
FAFVAC auprès de
846 vétérinaires en
pratique des
animaux de
compagnie.



Protégeons nos vétérinaires des morsures!

Alertée par les allégations de médecins vétérinaires qui, dans l'exercice de leur profession se disent victimes de morsures avec lésions cutanées (contusion ou perforation) causées par des chiens ou des chats, la FAFVAC¹ a décidé de réaliser un vaste sondage sur le sujet auprès de onze pays membres de la francophonie vétérinaire (**tableau 1**). Or, il appert à la lumière des résultats obtenus que cette problématique est effectivement bien présente et qu'elle mérite qu'on s'y intéresse.

Constats

Selon les résultats de notre sondage, en 2018 et 2019, environ un vétérinaire sur trois aurait été victime, lors de consultations, d'au moins une morsure canine. Des chiffres très similaires pour la France, le Québec, la Suisse et dans une certaine mesure pour la Belgique (**tableau 2**).

Au cours de cette même période, approximativement un médecin vétérinaire sur cinq fut dans l'obligation de s'adresser à un médecin pour recevoir des soins après ces morsures. À noter, le pourcentage plus élevé de médecins vétérinaires français et belge qui ont dû consulter par rapport à ceux du Québec ou de la Suisse (**tableau 3**).

Parmi tous les médecins vétérinaires qui ont été mordus, 13 % ont été dans l'obligation de procéder à un arrêt de travail. En France, la médiane du nombre de jours de pause indiqué était de cinq jours. Le nombre de réponses des autres pays fut insuffisant pour obtenir des chiffres significatifs (**tableau 4**).

Le sondage a aussi révélé quels étaient les endroits du corps de ces professionnels de la santé animale, les plus susceptibles d'être mordus par un chien. Sur les 855 cas de morsures déclarés par les vétérinaires, sans surprise, les résultats démontrent que les mains et les doigts sont les principales cibles avec 67,5 % des cas (**tableau 5**).

Par ailleurs, parmi les médecins vétérinaires qui ont répondu aux questionnaires, les deux tiers ont indiqué avoir été mordus par un chat au moins une fois en 2018 et 2019. À noter qu'en France et en Belgique, on parle davantage de trois vétérinaires sur quatre qui ont été victimes de morsures et au Québec de la moitié des répondants (**tableau 6**).

En ce qui concerne les consultations médicales, environ un vétérinaire sur cinq, mordu par un chat, a été dans l'obligation d'avoir recours à un médecin (**tableau 7**).

Parmi tous les professionnels qui ont été mordus, en France, 7 % ont été contraints de procéder à un arrêt de travail avec une médiane de 9 jours d'interruption. Le nombre de réponses des autres pays fut insuffisant pour avoir des chiffres significatifs concernant le nombre de jours d'arrêt (**tableau 8**).

Pour ce qui est des endroits du corps les plus susceptibles d'être mordus par un chat, parmi les 1 810 cas de morsures soulignés, ce sont les mains et les doigts qui ont le plus souffert, et ce, dans 73 % des cas (**tableau 5**).

Conclusion

Compte tenu du grand nombre de chats et de chiens que les médecins vétérinaires sont amenés à manipuler dans l'exercice de leur profession, ce sondage démontre clairement que ceux-ci risquent un jour ou l'autre d'être victimes d'une ou plusieurs morsures. Les blessures causées par ces attaques, au-delà de la douleur et de la frayeur qu'elles apportent, peuvent avoir des séquelles dramatiques tant physique que psychologique. En plus de mettre en péril la santé des vétérinaires, elles peuvent ruiner la relation de confiance avec l'animal patient et le propriétaire client.

Il ressort également de ces résultats que s'il faut se méfier de la gravité des morsures provoquées par les chiens, il ne faut pas négliger celles occasionnées par les chats qui sont plus fréquentes et non moins conséquentes.

Recommandations

La FAFVAC recommande donc à toutes ses associations membres d'élaborer des programmes de sensibilisation à la prévention des morsures dont sont victimes les vétérinaires dans l'exercice de leur profession ainsi que les membres de leur personnel médical.

Une telle campagne d'information ne saurait être complète et efficace sans une volonté d'instruire également les propriétaires de chats et de chiens à l'importance de respecter les règles de sécurité mises en place. L'objectif ultime est d'assurer la protection du personnel soignant, mais aussi des propriétaires eux-mêmes qui peuvent être malencontreusement l'objet de morsures que ce soit en salle de consultation ou en salle d'attente.

Tout cela en priorisant la sécurité, le confort et le bien-être des animaux qui sont sous notre responsabilité à tous.

Michel Pepin DMV, président
Fédération des associations vétérinaires francophones
de vétérinaires pour animaux de compagnie

TABLEAU 1

Nations et vétérinaires participants

Nations	Nombre de vétérinaires participants
Algérie	2
Belgique	53
France	455
Gabon	15
Haïti	1
Mali	12
Maroc	27
Québec	250
Sénégal	1
Suisse	26
Tunisie	5
Total	847

TABLEAU 2

Total de vétérinaires victimes de morsures de chiens en 2018 et 2019

Nations	Oui	Non	Pourcentage
Algérie	0	2	0 %
Haïti	1	0	100 %
Tunisie	4	1	80 %
Sénégal	0	1	0 %
Maroc	14	13	52 %
Mali	2	10	17 %
Gabon	4	11	27 %
Suisse	9	17	35 %
Belgique	23	30	43 %
Québec	93	157	37 %
France	170	285	37 %
Total	320	527	38 %

TABLEAU 3

Total de vétérinaires qui ont consulté au moins une fois un médecin après une morsure de chiens en 2018 et 2019

Nations	Oui	Non	Pourcentage
Algérie	0	0	0 %
Tunisie	1	3	25 %
Haïti	1	0	100 %
Sénégal	0	0	0 %
Maroc	6	8	43 %
Mali	1	1	100 %
Gabon	2	1	67 %
Suisse	0	9	0 %
Belgique	7	15	32 %
Québec	13	129	10 %
France	51	117	30 %
Total	82	283	22 %

TABLEAU 4

Pourcentage de vétérinaires mordus par un chien qui ont été obligés de s'absenter du travail

Nations	Pourcentage
Algérie	0 %
Belgique	18 %
France	8 %
Gabon	33 %
Haïti	0 %
Mali	50 %
Maroc	43 %
Québec	ND
Sénégal	0 %
Suisse	11 %
Tunisie	25 %
Total	13 %

TABLEAU 5

Régions du corps touchées par les morsures chez les vétérinaires

Régions du corps	Chien	Chat
Tête/visage	5,5 %	1,3 %
Épaule/cou	0 %	1 %
Torse/abdomen	1 %	0,3 %
Bras/avant-bras	21 %	24,3 %
Main/doigt	67,5 %	73 %
Cuisse/jambe/pied	5 %	2,8 %

TABLEAU 6

Total de vétérinaires victimes de morsures de chats en 2018 et 2019

Nations	Oui	Non	Pourcentage
Algérie	1	1	100 %
Tunisie	3	2	60 %
Haïti	1	0	100 %
Sénégal	0	1	0 %
Maroc	21	5	81 %
Mali	2	10	17 %
Gabon	2	12	14 %
Suisse	17	9	65 %
Belgique	37	13	74 %
Québec	124	101	55 %
France	324	118	73 %
Total	532	272	66 %

TABLEAU 7

Total de vétérinaires qui ont consulté au moins une fois un médecin après une morsure de chats en 2018 et 2019

Nations	Oui	Non	Pourcentage
Algérie	0	1	0 %
Tunisie	0	3	0 %
Haïti	1	0	100 %
Sénégal	0	0	0 %
Maroc	3	18	14 %
Mali	1	0	100 %
Gabon	0	2	0 %
Suisse	8	9	47 %
Belgique	14	23	52 %
Québec	24	147	14 %
France	99	222	31 %
Total	149	423	26 %

TABLEAU 8

Pourcentage de vétérinaires mordus par un chat qui ont été obligés de s'absenter du travail

Nations	%
Algérie	100 %
Belgique	5 %
France	7 %
Gabon	100 %
Haïti	0 %
Mali	0 %
Maroc	14 %
Québec	ND
Sénégal	0 %
Suisse	18 %
Tunisie	100 %

¹ La Fédération des associations vétérinaires francophones pour animaux de compagnie fondée en 2006 regroupe la Belgique, le Gabon, la France, le Mali, le Maroc, le Québec, la Suisse et la Tunisie. Les objectifs sont d'harmoniser les activités entre les associations, faciliter la diffusion de l'information scientifique et promouvoir des projets communs concernant le bien-être animal et le concept **Une seule santé**. Pour en connaître davantage : www.fafvac.org.

² Sondage réalisé avec Survey Monkey de décembre 2019 à janvier 2020 auprès de 846 médecins vétérinaires en pratique des petits animaux dans les nations suivantes : Algérie (2), Belgique (54), France (456), Gabon (16), Haïti (1), Mali (12), Maroc (28), Québec (250), Sénégal (1), Suisse (26) et Tunisie (5). Le questionnaire portait sur le cas de morsures causées par des chats ou des chiens, lors de consultations survenues en 2018 et 2019.